

L'exception culturelle vaut pour les musées aussi

FÉDÉRAL Le vice-Premier MR a réduit de moitié l'effort pour la Monnaie, Bozar, l'ONB

► Didier Reynders a obtenu gain de cause au kern.

► Elke Sleurs est invitée à faire de même pour les musées fédéraux et les institutions scientifiques.

Didier Reynders a marqué des points cette semaine. Mercredi, il décrétait une « exception culturelle », qui réduit l'ampleur des économies réclamées à la Monnaie, Bozar, et l'ONB. Ce jeudi, il a plaidé devant le conseil des ministres restreint pour que cette exception bénéficie aussi aux musées fédéraux et institutions scientifiques. Le vice-Premier MR a obtenu gain de cause, à charge pour Elke Sleurs, secrétaire d'Etat N-VA, de formuler des propositions concrètes et chiffrées. Explications.

2,7 millions d'économies pour les institutions biculturelles. Didier Reynders avait annoncé la bonne nouvelle dans ces colonnes avant-hier. Le vice-Premier MR, après avoir reçu les responsables des institutions et étudié ses budgets, a réduit de moitié l'effort réclamé à la Monnaie, Bozar, et l'Orchestre national de Belgique (ONB). Pour rappel, les économies réclamées à la fonction

publique fédérale prévoient normalement de réduire, en 2015, de 4 % les frais de personnel et de 20 % les frais de fonctionnement. Soit 5,1 millions pour les trois institutions culturelles. Un effort que Didier Reynders réduit de moitié: « Ce sera 2,7 millions », s'engage-t-il.

A la N-VA, on sursaute en découvrant

l'interview de Didier Reynders. « Il parle en son nom propre. L'accord de gouvernement ne prévoit pas cette exception culturelle », réagissent les nationalistes flamands, via la secrétaire d'Etat, Elke Sleurs, et le cabinet du vice-Premier, Jan Jambon. Bras de fer MR/N-VA en vue ?

Ce jeudi, le point a été évoqué en conseil des ministres restreint. « Tous les chiffres que j'ai annoncés ont été confirmés », explique Didier Reynders. *Mes propositions pour les institutions culturelles ont été intégralement reprises dans le budget 2015, qui sera transmis prochainement à la Chambre.* Concrètement: « Il n'y aura aucune économie sur le personnel; pour la Monnaie et l'ONB, cela veut dire que trois quarts de leur budget sont exemptés de toute économie. Pour les frais de fonctionnement, la réduction ne sera pas de 20 % mais de 15 % ». En chiffres: 1,4 million d'économies en 2015 pour la Monnaie; 292.000 euros pour l'ONB; 1,070 million pour Bozar. Sur une enveloppe globale de plus de 50 millions de subsides directs du fédéral, soit un effort de 5 %. Didier Reynders a donc épargné ses

institutions... « Je vais encore essayer de réduire l'effort, en allant chercher des financements à la Loterie Nationale, aux Affaires étrangères, sur Beliris. » Le geste du vice-Premier MR sera compensé non pas dans ses budgets mais dans la « provision interdépartementale » (une enveloppe de « secours » de 67 millions d'euros). Mieux encore, Didier Reynders s'est battu, comme il l'avait annoncé, pour les musées fédéraux et institutions culturelles. Et a obtenu une ouverture.

Des marges pour les institutions scientifiques. Le kern a en effet accepté que, pour les 11 institutions de la Politique scientifique, les économies puissent aussi

être moindres qu'annoncé. De quelle ampleur? « Nous allons formuler des propositions », précise-t-on au cabinet d'Elke Sleurs (N-VA). *Nous allons, prochainement, rencontrer toutes les institutions, afin de déterminer quels sont les besoins, où sont les urgences, quels sont les souhaits de chacun.* En pratique, la secrétaire d'Etat promet « une proposition » pour la Noël. « Mais c'est positif, il y a de l'espoir », insiste son chef de cabinet, Johan Swinnen. ■

VÉRONIQUE

LAMQUIN

COMPÉTENCES

Le culturel au MR

Didier Reynders (MR) est compétent pour les trois institutions culturelles fédérales: la Monnaie, Bozar, l'Orchestre national de Belgique (ONB). Le vice-Premier a aussi la tutelle sur Beliris, l'enveloppe fédérale permettant de soutenir des projets participant au statut de capitale de Bruxelles.

Le scientifique à la N-VA

Elke Sleurs (N-VA) a en charge la Politique scientifique. Soit la tutelle sur 11 institutions, parmi lesquelles les Musées des Beaux-Arts, les Musées d'art et d'histoire, le Musée d'Afrique centrale, l'IRM, le Musée des sciences naturelles, le Ceges, la Bibliothèque royale.

V.L.A.

Un toit pour l'art moderne dès 2017 ?

Rudi Vervoort confirmait, ce jeudi, dans nos colonnes, sa volonté d'acquérir le bâtiment Citroën, au Canal (à côté du Kaaitheater), pour y installer un Musée d'art moderne et contemporain. Si le fédéral refuse de financer l'achat (via Beliris), ou d'y installer ses collections (celles des Musées royaux des Beaux-Arts), « *la Région financera l'acquisition et accueillera des collections privées* », insistait le ministre-président bruxellois. Une réponse à Didier Reyniers qui, la veille, s'étonnait que la Région fonce tête baissée dans l'achat du bâtiment Citroën, « *alors qu'il n'y a pas le moindre projet là derrière* ».

Ce jeudi, nouvelle pièce au dossier. L'administrateur de la Régie des bâtiments, Laurent Vrijdaghs, rappelle qu'il y a déjà un autre projet de Musée d'art moderne et contemporain, sur les rails puisque « *validé par le gouvernement précédent* ». Il prévoit l'aménagement d'un espace muséal « temporaire » dans les Magasins Vanderborcht - l'ancien Dexia Art Center, situé au bout des Galeries de la Reine. « *La Ville, propriétaire des lieux, s'engage à effectuer les travaux d'extérieur, pour le toit et les châssis* », confirme Karine Lalieux, échevine de la Culture (PS). « *Et nous avons prévu un budget de 10 millions pour les aménagements muséaux* », complète Laurent Vrijdaghs.

Tous deux pensent que les collections fédérales d'art moderne pourraient y être exposées dès 2017. A un détail près : le gouvernement actuel doit confirmer le projet. Ici, les ministres en charge sont tous deux N-VA : Jan Jambon (Régie des bâtiments) et Elke Sleurs (Politique scientifique). ■

V.La.